

Taxe numérique : l'Union européenne recule sous la pression de Washington

Suite au sommet du G20 qui s'est tenu ce week-end à Venise, les ministres de l'économie présents se sont réjouis de l'adhésion de plus de 130 pays à la réforme de l'OCDE sur les multinationales. Mais faire passer la taxe numérique sera plus compliquée par l'Union européenne, obligée de reculer sous la pressions des Etats-Unis.

Temps de lecture : minute

12 juillet 2021

Bruxelles a annoncé lundi le gel de son projet de taxe numérique pendant les négociations à l'OCDE sur une réforme de la fiscalité des multinationales qui doivent s'achever en octobre. "La réussite de ce processus nécessitera une dernière impulsion de la part de toutes les parties, et la Commission s'est engagée à se concentrer sur cet effort. C'est pourquoi nous avons décidé de mettre en pause notre travail sur une proposition de taxe numérique", a déclaré un porte-parole de la Commission.



À lire aussi

Taxe Gafa : ce qu'il faut savoir sur le futur impôt mondial

Le projet de taxe numérique de l'Union européenne était une des nouvelles ressources prévues pour financer son plan de relance de 750 milliards d'euros. Bien qu'il n'ait pas encore été rendu public, la Commission européenne avait souligné à plusieurs reprises que son projet de taxe numérique serait conforme aux accords de l'OCDE et qu'il toucherait des milliers d'entreprises, y compris européennes. Mais il a suscité des critiques américaines. Washington juge ce projet discriminatoire pour les champions américains de la tech comme Amazon, Google ou Facebook. La secrétaire au Trésor Janet Yellen, présente lundi à Bruxelles pour une rencontre avec les ministres des Finances européens (Eurogroupe), avait appelé dimanche l'Union européenne à le reconsidérer.

De son côté, la France avait fait savoir à l'automne 2020 qu'elle prélèverait bien sa taxe sur les géants du numérique, assumant le risque de représailles américaines au moment où elle est aux prises avec une

pandémie dévastatrice pour les finances publiques

Une taxation mondiale des multinationales

Les ministres des Finances du G20 ont approuvé samedi une réforme jugée "révolutionnaire" qui vise à mettre fin aux paradis fiscaux. Elle prévoit notamment d'instaurer un impôt mondial d'au moins 15% sur les profits des plus grandes firmes internationales et de répartir plus équitablement les droits à taxer ces entreprises. Les détails de cette réforme doivent être encore négociés jusqu'en octobre dans le cadre de l'OCDE pour une mise en oeuvre à partir de 2023.

L'accord approuvé samedi par le G20 *"invite les pays à accepter de démanteler les taxes numériques existantes que les États-Unis considèrent comme discriminatoires et à s'abstenir d'instaurer des mesures similaires à l'avenir"* , avait déclaré la secrétaire au Trésor américain dimanche devant la presse, en marge du G20 de Venise. *"Il appartient donc à la Commission européenne et aux membres de l'Union européenne de décider de la marche à suivre"* , avait-elle lancé.

L'accord conclu au G20 a suscité un concert de réactions enthousiastes, y compris à Bruxelles. *"Une étape audacieuse a été franchie, que peu de gens auraient cru possible il y a seulement quelques mois. C'est une victoire pour l'équité fiscale, pour la justice sociale et pour le système multilatéral"* , avait notamment estimé samedi le commissaire européen à l'Economie, Paolo Gentiloni. *"Mais notre travail n'est pas terminé. Nous avons jusqu'au mois d'octobre pour finaliser cet accord"* , avait-il averti. Tandis que Bruno Le Maire se montrait plus confiant, indiquant *"qu'aucun retour en arrière n'est possible"*.

